



Dois je rendre mon titre de sejour ? au secours!!!!!!

Par **prisisol**, le **02/02/2008** à **23:13**

Bonjour,

J ai un titre de sejour vie privee et familial qui expire en avril prochain. Le souci c q mon mari (français et suisse) a trouve un bon emploi en suisse et on veut s installer la bas. On m a dit a la mairie q si je part en Suisse il faut q je le rendre (c est mon premier titre de sejour)...mais j aimerais savoir si ça c est dans la loi....c est qui est embetant c q tout sa famille et amis habitent en France donc si jamais on veut venir les rendre visite il faut q je demande un visa au consulat , j aurais normalement un permis b suisse car on fera le regroupement familial suisse mais ça me permets pas l entree libre au territoire français.Donc J aimerais simplement savoir si c est dans la loi a quelque part parce q on a l impression q on veut se debarrasser de moi!!!!. Merci d avance !